

Mekor Hokhma

Perles de sagesse au féminin.

Selon les enseignements de Rabbi Nahman de Breslev.

Ce feuillet est dédié à la refoua chelema de Haïa Simha bat Rahel et Haïa Sarah bat Simha.



Réservé aux femmes exclusivement

Leïlouy Nishmat Zara bat Tourkia

Au top de la froideur !

Dans le chapitre 4 de la Méguila, nous trouvons dans les versets 1, 4 et 5 toutes les réponses à la tragédie du Am Israël.

Chapitre 4 verset 1 : « Or, Morde'hai, **ayant eu connaissance** de tout ce qu'il s'était passé, déchira ses vêtements, ce couvrit d'un cilice et de cendres, et parcouru la ville en poussant des cris véhéments et amers ». Comment Morde'hai qui représente le Tsadik, a-t-il pu savoir avant tout le monde ? A l'époque, pas d'internet ni aucune addiction à l'information n'était encore connue. Nos Sages nous disent qu'il a « **eu connaissance** » par Inspiration Divine (mais là n'est pas l'objet de notre dvar Torah car il faudrait au moins 10 pages pour l'expliquer...).

Chapitre 4 verset 4 : « Les suivantes d'Esther et ses eunuques, virent lui raconter la chose, et la reine en fut toute bouleversée. Elle envoya des vêtements pour les mettre à Morde'hai, en enlevant son cilice ; mais il ne les accepta point ».

Chapitre 4 verset 5 : « Alors Esther appela Hatac, un des eunuques du roi qu'on avait attaché à son service, et le dépêcha chez Morde'hai, pour savoir ce que cela voulait dire et pourquoi cette manière d'agir ».

Beemet, est-il possible qu'Esther n'était pas au courant du décret contre le Am Israël ? Elle était la plus proche du Tsadik, sa fidèle et humble élève. Non, c'est impossible, surtout que l'on sait de source sûre (nos Sages), qu'elle était une des sept plus grandes prophétesses d'Israël. Non, la question ici est : pourquoi un tel décret ? Que s'est-il passé pour que l'on décide d'exterminer le peuple juif hasvé chalom ? Est-ce que les juifs avaient renié Hachem ? Avaient-ils décidé de ne plus pratiquer les 10 commandements ? Même pas !

So what ? C'est le Tsadik Morde'hai qui nous donne la réponse dans le verset numéro 7 :

« Et Morde'hai lui fit part de tout ce qu'il lui était advenu... ». « **Advenu = קרהו** » ce qui veut dire aussi « **rencontrer** ». C'est tout simplement que le petit fils d'Amalek (Aman) les a rencontrés. C'est fou qu'un telle rencontre puisse amener un décret de mort générale ! Dans le mot « **rencontrer = אשר קרך** » par un petit jeu de mot cela veut dire « **qui t'a refroidi** ».

Je m'explique : lorsque les Bnei Israël sont sortis d'Egypte, ils étaient au top de la émouna, normalement tu vas me dire, avec le nombre de miracles qu'ils ont vu il faudrait être dingue pour rester « froids » ! C'est vrai, mais le problème c'est que lorsque tu es au top de la émouna, alors... vient le Amalek de chaque génération pour nous « **refroidir** ». Et là, même les plus grands des miracles perdent de leur intensité dans le cœur et dans la tête de chaque juif. C'est pourquoi ce Chabbat, on lit la paracha Zahor (obligatoire pour tout le monde) il est écrit : « *Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek... qui t'a rencontré en chemin* ». C'est là toute la réponse de Morde'hai HaTsadik pour Esther. Le pire était arrivé aux hommes de Chouchan, ils étaient devenu froids dans leur cœur et dans leur tête !

Réussite

- Tout celui qui prélève convenablement le dixième de ses biens (à la charité), ne perd rien.

- La réussite est envoyée du Ciel.

- Le fait de confesser ses péchés amène la réussite.

- Celui qui est toujours joyeux réussira.

Sefer Hamidot
Hatsla'ha'h
A1, A4, A15 & B1

Pour dédier un numéro ou envoyer vos questions à yael taieb,
une seule adresse : mekor.hokhma@gmail.com

בס"ד

Attends, tu vas comprendre de quelle froideur on parle : dans le début de la Méguila, il est écrit que le roi avait préparé un festin et n'étant pas si bête, il avait pris Morde'haï comme « surveillant de la cacherout » afin d'être sûr que les juifs viendraient. Donc tu penses bien que si c'est le Tsadik qui vérifie, tout est super Glatt Kosher ! Mais bizarrement, Morde'haï leur disait : « N'y allez pas ! ».

Comme nous le savons, en général nous sommes de bons patriotes, impossible de refuser une invitation du roi. Et, bien évidemment, pendant la séouda, le vin coula à flots, avec tout ce que cela comporte, débauches et décadences... Jusque-là tout est normal.

C'est la suite qui est un drame. Lorsque le roi et ses sbires sortirent les ustensiles du Beth Hamikdash et burent du vin dans les verres qui servaient au Sacrifice, et bien les juifs ont regardé **froidement**, détente, sans rien dire.

C'est bien cette froideur qui les a rendu coupables de ce terrible décret ! Voilà le comble de l'horreur pour Hachem : que tu restes assises en regardant qu'on utilise les ustensiles du Beth Hamikdash (qui sont d'une sainteté extrême) pour une beuverie, avec tout ce que cela comporte ; et toi tu ne t'évanouie pas d'horreur devant un tel spectacle. Oui, c'est là toute la raison du décret contre les juifs « la froideur » !

A notre niveau, nous les femmes, nous devons faire attention de ne pas devenir froide à ce qu'il se passe dans notre maison, notre avodat Hachem et notre Shalom Bayit. Fais attention, quand tu es au top méfie-toi de te « refroidir » et de penser que tout est acquis afin de ne pas oublier l'essentiel de ta vie. Reste chaleureuse dans ton avodat Hachem avec ton mari et tes enfants.

Shabbat Shalom et Pourim Sameah,

yael taieb

Lois de cacherout Tévila des ustensiles

- Tout ustensile, en métal ou en verre, destiné au repas, acheté d'un non-juif ou fabriqué par des non-juifs, a besoin de tévila avant son utilisation. La tévila est l'immersion dans un Mikvé en vue de sa purification spirituelle par laquelle l'ustensile passe dans le domaine de la kédoucha.

- Ce Mikvé doit remplir les mêmes conditions que le Mikvé où la femme se purifie après sa période d'impureté.

Choul'hane Arouh

Matanot Laevyonim en un clic !

**Soutenez nos actions
Par un don avec Paypal**

Faire un don



*Vous aussi envoyez-nous vos histoires et recettes.
Pour cela, une seule adresse : mekor.hokhma@gmail.com*



Contes et allégories de Rabbenou

Qu'ai-je dans la main ?

Le mauvais penchant est semblable à une personne qui court au beau milieu des hommes la main fermée, et dont nul ne sait ce qu'elle renferme. De plus, il les dupe tous en leur demandant : « Qu'ai-je dans la main ? ». Chacun croit que cette personne détient précisément tout ce dont il a envie. Voilà pourquoi tout le monde le poursuit car chacun s'imagine que sa main renferme tout ce qu'il désire. Pourtant, lorsqu'il ouvre la main, celle-ci est vide.

Il en va exactement ainsi en ce qui concerne le mauvais penchant. Lui aussi dupe le monde entier et chacun de lui court après. Il n'a de cesse de nous abuser, au point que chacun croit posséder ce qu'il convoite, conformément à sa sottise et à ses désirs. Mais en fin de compte, lorsqu'il ouvre la main, celle-ci est vide, car personne ne comble ses attentes à l'aide d'un mauvais penchant.

De même, tous les désirs du monde sont semblables à des rayons de lumière issus du soleil et pénétrants dans une maison. Comme on peut le constater, l'étincèlement du soleil les fait ressembler à des colonnes ; mais si on tente de les saisir et de s'en emparer, notre main ne capture rien. Il en est ainsi pour toutes les passions de ce monde. (Si'hot Haran, 6).

Le trésor sous le pont

Un jour, un homme rêva d'un trésor caché sous un certain pont de la ville de Vienne. Il se rendit là-bas, et se tenait à proximité du pont réfléchissant à la manière de procéder. De jour il ne pouvait rien entreprendre à cause des passants. Un soldat passa par là et lui demanda : « Que fais-tu ici à réfléchir ? ». L'homme crut préférable de lui révéler la vérité ; ainsi pourrait-il l'aider et ils partageraient suite le trésor. Il lui raconta donc toute l'histoire. Le soldat lui répondit : « Oye, il n'y a qu'un Juif pour prêter attention à un songe ! J'ai bien rêvé moi aussi qu'à tel endroit et chez telle personne – il mentionna la ville et le nom de cet homme -, un trésor se trouvait dans la cave. Est-ce que j'entreprends de voyager là-bas pour autant ? ».

Le Juif rentra chez lui, creusa dans sa cave, et y découvrit le trésor. Après cela il dit : « A présent j'ai compris : bien que le trésor se trouvait chez moi, je devais voyager à Vienne pour le savoir ».

Il en est de même en ce qui concerne le service Divin : le trésor est présent en chacun de nous, mais nous devons voyager chez le Tsadik pour le savoir (Co'hvé Or, Sipourim Niflaim, 226).

Lois de Pourim

Ma'hatsit Hachekef

On a l'usage de donner le Ma'hatsit Hachekef, en souvenir de l'impôt par tête que l'on prélevait pour le service du Temple.

Meguilat Esther

Tous aussi bien hommes que femmes, ont l'obligation d'écouter la lecture de la Meguilat 2 fois, le soir et le jour de Pourim.

Michlo'ah Manot

On a l'obligation d'envoyer au moins deux cadeaux comestibles différents à un ami. Ce devoir incombe aussi aux femmes envers leurs amies.

Matanot Laevyonim

1. Nous avons l'obligation de faire des dons aux pauvres, au moins à deux pauvres. Plus l'on distribue de l'argent ou des aliments, plus on est digne de louanges.

2. A Pourim on n'évalue pas le mérite des pauvres qui nous sollicitent. On donne à quiconque nous tend la main.

Michté

Nous avons le devoir de célébrer Pourim par un festin dans une ambiance de réjouissance et de louanges au Créateur.

Pour dédier un numéro ou envoyer vos questions à yael taieb,
une seule adresse : mekor.hokhma@gmail.com



Pureté familiale

Les interdits concernant la période de Nidda : 5) Un homme ne s'assiera pas sur le lit de sa femme même en son absence et à plus forte raison ne s'y étendra pas. Cette défense prévient les pensées et les désirs interdits qui pourraient naître avec toutes les conséquences. Il est interdit à la femme de s'allonger sur le lit de son mari même s'il ne s'y trouve pas lui-même. 6) Interdiction de s'asseoir sur un même banc : le mari ne s'assiera pas sur un même banc de sa femme nidda s'il y a un risque de contact ou de trop grand rapprochement.

La tefila de la semaine

Pour maîtriser les passions

Car Toi seul sais, combien nous méritons de pitié, nous et notre âme, cette âme descendue du plus haut des hauteurs célestes, du giron de son Père qui est aux Cieux et qui est venue dans ce monde dans un corps aussi souillé et aussi grossier. Malheur au fils qui a été chassé de la table de son Père. Ta sainte intention était de nous faire du bien, de nous mettre à l'épreuve et de nous donner le libre arbitre dans ce bas monde afin que nous puissions maîtriser, annuler et soumettre la matière de notre corps, les vils désirs de notre cœur et Te connaître précisément dans ce monde méprisable, si éloigné de Ta sainteté. Mais que faire ! Notre Père qui est aux Cieux, quand nous n'avons pas été capables de recevoir Ton grand bienfait et n'avons pas eu pitié de notre âme, quand nous ne nous sommes pas efforcés de vaincre nos mauvais désirs. « Tu nous éprouves ». Combien d'années déjà gaspillées en vain dans les passions du corps qui depuis notre jeunesse se sont attachés à nous jusqu'à présent ? Réponds-nous notre Créateur, réponds-nous notre Libérateur, réponds-nous ! Fais que nous suivions Tes Lois et gardions Tes préceptes. Aide-nous et sauve-nous.

Likoutei Tefilot Tefila Youd - Rabbi Nathan

L'épanchement de l'âme

Les douze Tribus d'Israël héritèrent de la conduite sainte de leurs Pères et Mères. A leurs propos abondent également les témoignages de dévotion et de recherche par la prière.

Lorsque Yaacov envoya ses fils chez Yossef, il leur dit : « Que le Dieu tout puissant vous fasse trouver compassion auprès de cet homme ». (Genèse 43,14).

Nos cours et activités

Cours à Raanana tous les mardis à 10h30.

*Adresse : 80, rehov Ahouza.
Synagogue des Constantinois
« Hoel Morde'hai ».*

*Cours le Mercredi 19 Mars
à Beitar - 21h.*

*Contactez Vanessa au
054 767 1209.*

*Cours le mercredi 26 mars
à Netanya - 21h.*

*Contactez Sarah :
054 733 7256.*

*Voyage à Ouman du 19 au 22 juin
pour femmes et jeunes filles.*

*Au programme : Rabbi Nahman,
Rabbi Nathan, le Baal Chem Tov...
Départ de France également.*

Contacts:

*Yael (France) au 01 77 38 80 95 et
Elodie (Israël) au 054 727 8072.*